



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E176162

VALABLE JUSQU'AU 24/02/2024

ÉDITÉ LE 16/02/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/06/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 42 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CRETEIL

Siret : 802 763 425 00039

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2133394

Assurance Responsabilité Travaux :  
MMA IARD 144661595

Assurance Responsabilité Civile :  
MMA IARD 144661595

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : TEIMAC

73 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU  
94800 VILLEJUIF

Téléphone : 01 84 24 44 84

Portable : 06 64 55 91 93

Fax :

Site Internet :

E-mail : [compta@teimac.com](mailto:compta@teimac.com)

Responsabilité légale :  
WEBERT EMMANUEL GÉRANT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/02/2020
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	25/02/2020
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	25/02/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.